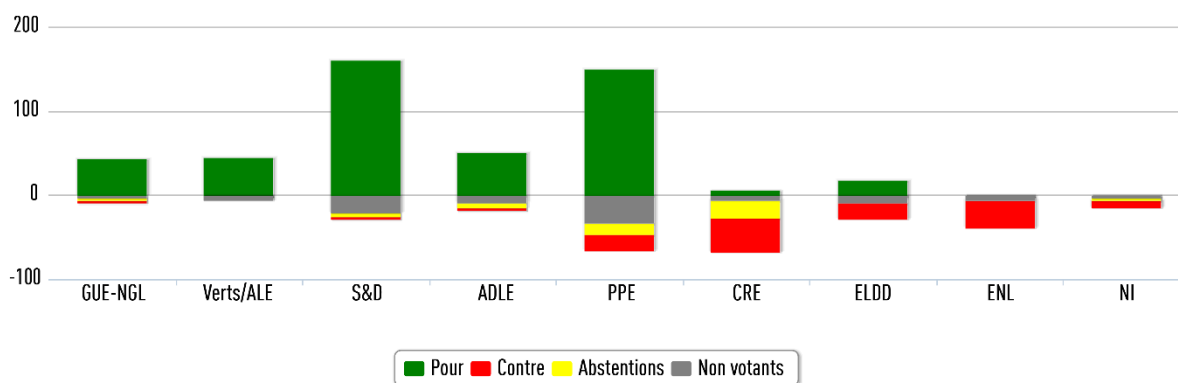
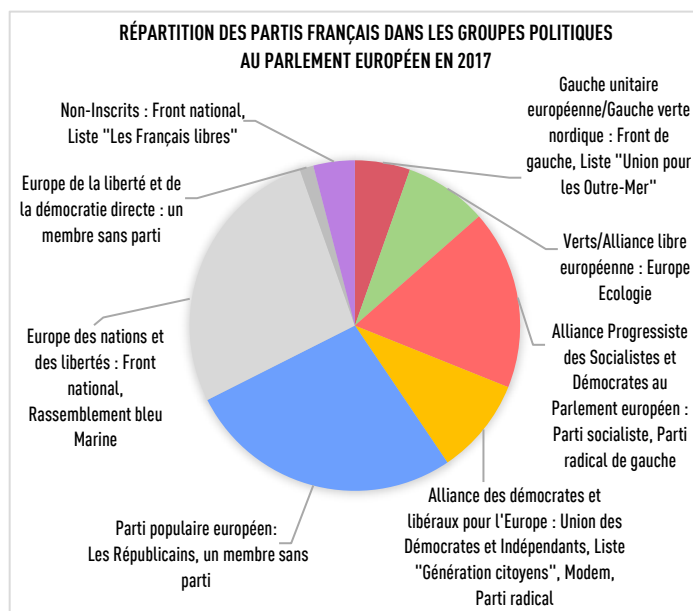


Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens



Dès l'origine, la décision de répartir les réfugiés arrivant en Italie et en Grèce dans les autres États membres a été source de controverses et a même conduit à l'organisation d'un référendum en Hongrie. Le vote sur l'initiative du Parlement européen constitue une bonne occasion d'évaluer le degré de soutien au système des quotas par des députés représentant les 28 contextes nationaux. Même si le texte a été approuvé à une large majorité, de nombreux députés ont adopté une position critique. La proposition était soutenue par les groupes PPE, S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE-NGL, et seuls les députés CRE, ENL et une partie de ceux du groupe ELDD ont voté contre la répartition des réfugiés.



Le vote des députés de la circonscription Est reflète un net scepticisme sur la question de la répartition des réfugiés.

Ainsi, une seule élue de la région Est a soutenu la résolution : Nathalie Griesbeck du Mouvement Démocratique (ADLE). Comme prévu, les députés Front national (ENL) s'y sont opposés, tandis que certaines dissensions sont apparues dans le camp Les Républicains. Arnaud Danjean et Anne Sander se sont abstenus et Nadine Morano a voté contre la répartition des réfugiés, contrairement à la ligne du groupe PPE. À noter qu'Édouard Martin (Parti socialiste) était absent.

Les réfugiés devraient-ils faire l'objet d'une répartition en Europe ?

Le vote des parlementaires européens d'Est*.

Pour

Nathalie GRIESBECK



Mouvement Démocrate

ADLE

Contre

Dominique BILDE



Front national

ENL

Jean-Francois JALKH



Front national

ENL

Sophie MONTEL



Front national

ENL

Florian PHILIPPOT



Front national

ENL

Nadine MORANO



Les Républicains

PPE

Abstention

Arnaud DANJEAN



Les Républicains

PPE

Anne SANDER



Les Républicains

PPE

Absent

Edouard MARTIN



Parti socialiste

S&D